

Madagascar

Analamanga



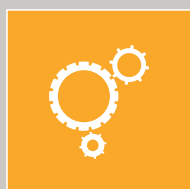
Mai 2014
Étude Régionale
Bulletin trimestriel



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
FITIAVANA — TANINDRAZANA — FANDROSOANA
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DE LA PLANIFICATION
SECRETARIAT GÉNÉRAL

SITUATION DES MOUVEMENTS DES ÉTABLISSEMENTS FORMELS ANTANANARIVO - ANALAMANGA

N°054



**Au premier trimestre 2014,
la majorité des établissements nouvellement créés
à Antananarivo sont des entreprises individuelles**

1.1 CRÉATION D'ÉTABLISSEMENTS FAVORABLE À ANTANANARIVO RENIVOHITRA

Au cours du premier trimestre 2014, le nombre de nouveaux établissements formels dans la Région Analamanga augmente de 72,57 % par rapport au dernier trimestre 2013 (2 330 nouveaux établissements formels contre 1 351 au quatrième trimestre 2013). Le nombre des établissements créés par mois au premier trimestre 2014 ne cesse d'augmenter, allant de 476 en janvier 2014 à 759 en février 2014 et 1095 en mars 2014. La hausse importante de l'enregistrement des activités au mois de mars 2014 résulte du contrôle

de la formalisation des activités effectué par les centres fiscaux auprès des opérateurs exigeant l'obtention de cartes statistiques.

La création d'activités demeure faible dans les districts d'Ankazobe et d'Anjozorobe. Cependant, le nombre d'établissements créés dans le district d'Ankazobe a quadruplé en variation trimestrielle (passant de 7 au quatrième trimestre 2013 à 28 au premier trimestre 2014).

1.1.1 Un tiers des établissements créés s'implantent dans les districts d'Antananarivo I et d'Antananarivo Atsimondrano

 Tableau 1

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF DES ÉTABLISSEMENTS CRÉÉS DANS LA RÉGION ANALAMANGA SELON LE DISTRICT D'IMPLANTATION AU PREMIER TRIMESTRE 2014							
DISTRICT	SA (effectif)	SARL (effectif)	EURL (effectif)	EI (effectif)	«Autres» (effectif)	Total (effectif)	PART (en%)
Antananarivo I	0	29	32	302	16	379	16,3
Antananarivo II	0	12	6	140	8	166	7,1
Antananarivo III	1	36	30	175	12	254	10,9
Antananarivo IV	1	12	5	192	2	212	9,1
Antananarivo V	0	14	14	219	12	259	11,1
Antananarivo VI	1	10	6	72	2	91	3,9
Antananarivo Avaradrano	0	5	2	214	8	229	9,8
Ambohidratrimo	1	21	14	122	17	175	7,5
Ankazobe	0	0	0	18	10	28	1,2
Manjakandriana	0	0	2	74	5	81	3,5
Anjozorobe	0	0	0	23	3	26	1,1
Andramasina	0	0	0	45	12	57	2,4
Antananarivo Atsimondrano	0	18	14	332	9	373	16,0
TOTAL	4	157	125	1 928	116	2 330	100,0

SOURCE : INSTAT/DIRTANA

1.2 AU PREMIER TRIMESTRE 2014, 8 ÉTABLISSEMENTS CRÉÉS SUR 10 SONT DES ENTREPRISES INDIVIDUELLES

Au premier trimestre 2014, 83 % des établissements créés sont des entreprises individuelles, soit une augmentation de 10 points par rapport au quatrième trimestre 2013. Par contre, le nombre de Sociétés Anonymes (SA) créées diminue fortement, allant de 12 au quatrième trimestre 2013 à 4 au premier trimestre 2014, (soit une

baisse de 67 %). De même, le nombre de Sociétés à Responsabilités Limitées (SARL) diminue de 11 %, (176 au quatrième trimestre 2013 contre 157 nouvelles SARL au premier trimestre 2014).



Selon la classification par secteur d'activités au premier trimestre 2014, le secteur tertiaire englobe 90 % des nouvelles activités des établissements créés. Cette proportion augmente par rapport au

quatrième trimestre 2013 (87,9 %), au détriment de la part du secteur secondaire qui diminue de 1,9 point entre le quatrième trimestre 2013 (10,7 %) et le premier trimestre 2014 (8,8 %).

1.2.1 La plupart des établissements créés s'opèrent dans le secteur tertiaire



Tableau 2

RÉPARTITION DES EFFECTIFS DES ÉTABLISSEMENTS CRÉÉS DANS LA RÉGION D'ANALAMANGA SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ AU PREMIER TRIMESTRE 2014							
SECTEUR	SA (EFFECTIF)	EURL (EFFECTIF)	SARL (EFFECTIF)	EI (EFFECTIF)	«AUTRES» (EFFECTIF)	TOTAL (EFFECTIF)	PART (%)
Primaire	1	3	2	10	23	39	1,7
Secondaire	0	12	31	160	2	205	8,8
Tertiaire	3	110	124	1 758	91	2 086	89,5
TOTAL	4	125	157	1 928	116	2 330	100,0

SOURCE : INSTAT/DIRTANA

1.3

AU PREMIER TRIMESTRE 2014, UN NOUVEL OPÉRATEUR SUR TROIS EXERCE DANS LE COMMERCE DE DÉTAIL

Au niveau de la répartition des nouveaux établissements par branche d'activités, la prolifération de la création d'activités commerciales découle de la formalisation massive de ce type d'activité après le contrôle fiscal effectué auprès des opérateurs, notamment les commerçants. Au premier trimestre 2014, les activités commerciales dominent, avec 43,3 % de la création, soit une forte hausse de 10 points (32,8 % au quatrième trimestre 2013). Par ailleurs, la proportion des transporteurs de voyageurs diminue de 5,6 points entre le quatrième trimestre 2013 et le premier trimestre 2014. Cependant, celle des transporteurs de marchandises reste stable entre les deux trimestres.

Le nombre des nouveaux opérateurs se lançant dans « l'Agriculture » a triplé au premier trimestre 2014 : 29 nouveaux opérateurs contre 9 opérateurs au quatrième trimestre 2013. De même, le nombre de nouveaux établissements opérant dans la branche « Bâtiment et Travaux Publics » augmente : passant de 28 nouveaux établissements au quatrième trimestre 2013 à 47 nouveaux établissements au premier trimestre 2014.

1.3.1 La « Sylviculture – Vannerie » intéresse peu les nouveaux opérateurs

 Tableau 3

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS CRÉÉS (EFFECTIFS) PAR BRANCHE D'ACTIVITÉS AU PREMIER TRIMESTRE 2014 À ANALAMANGA							
BRANCHES D'ACTIVITÉS	SA (EFFECTIFS)	EURL (EFFECTIFS)	SARL (EFFECTIFS)	EI (EFFECTIFS)	«AUTRES» (EFFECTIFS)	TOTAL (EFFECTIFS)	PART (EN %)
Agriculture	1	1	2	3	22	29	1,2
Elevage-Pêche-Chasse	0	1	0	6	7	14	0,6
Industries extractives	0	7	7	3	0	17	0,7
Sylviculture-Vannerie	0	1	0	1	1	3	0,1
Industries alimentaires	0	1	5	15	0	21	0,9
Industries chimiques et pharmaceutiques	0	0	2	3	1	6	0,3
Industries textile, filature, cordes, confection	0	1	0	13	0	14	0,6
Industrie de bois	0	0	1	3	0	4	0,2
Industries Metallurgiques et construction machines et appareils mécaniques	0	0	2	39	0	41	1,8
Industries électriques	0	0	1	6	0	7	0,3
Papeterie, édition, imprimerie	0	2	6	37	0	45	1,9
Télécommunication	0	5	6	56	0	67	2,9
Industries diverses	0	0	1	1	0	2	0,1
Bâtiment et travaux publics	0	1	6	39	1	47	2,0
Transport de marchandises	0	0	2	104	0	106	4,5
Transport de voyageurs	0	0	0	419	0	419	18,0
Auxiliaires de transport	0	1	3	0	0	4	0,2
Commerce de détail	0	18	9	680	0	707	30,3
Commerce de gros	0	54	63	185	0	302	13,0
Enseignement	1	2	1	35	0	39	1,7
Santé	0	0	0	9	0	9	0,4
Services gouvernementaux	0	0	0	2	12	14	0,6
Services rendus aux entreprises	2	26	29	118	11	186	8,0
Services récréatifs et sociaux	0	0	3	16	61	80	3,4
Hôtel - Restaurant – Bar	0	2	3	84	0	89	3,8
Autres Services	0	2	5	51	0	58	2,5
TOTAL	4	125	157	1 928	116	2 330	100,0

SOURCE : INSTAT/DIRTANA



1.4

AU PREMIER TRIMESTRE 2014, LA MOITIÉ DES NOUVELLES ENTREPRISES INDIVIDUELLES DÉMARRE LEUR ACTIVITÉ AVEC 1 000 000 ARIARY OU MOINS

Pour les SARL et les EURL, les fonds de démarrage de la moitié des nouvelles activités reste inchangé depuis le dernier trimestre 2013 : soit 2 000 000 Ariary ou moins. Par contre, le fonds de démarrage de la moitié des entreprises individuelles diminue de moitié, passant de 2 000 000 Ariary ou moins au quatrième trimestre 2013 à 1 000 000 Ariary ou moins au premier trimestre 2014.

Entre le quatrième trimestre 2013 et le premier trimestre 2014, les fonds de démarrage moyens des SARL augmentent de 2 % tandis que ceux des EURL et des EI diminuent respectivement de 2 % et de 4 %.

1.4.1 Les entreprises individuelles commencent leur activité avec un fond moyen moins élevé que les autres



Tableau 4

FONDS DE DÉMARRAGE (EN MILLE ARIARY) LORS DE LA CRÉATION DES ÉTABLISSEMENTS PAR FORME JURIDIQUE DANS LA RÉGION D'ANALAMANGA AU PREMIER TRIMESTRE 2014				
FORMES JURIDIQUE	FONDS DE DÉMARRAGE (EN 1000 ARIARY)			
	QUATRIÈME TRIMESTRE 2013		PREMIÈRE TRIMESTRE 2014	
	MOYENNE	MÉDIANE	MOYENNE	MÉDIANE
SARL	4 817	2 000	4 911	2 000
EURL	4 446	2 000	4 358	2 000
EI/AUTRES	4 292	2 000	4 105	1 000

SOURCE : INSTAT/DIRTANA

1.5

AU PREMIER TRIMESTRE 2014, LES ENTREPRISES INDIVIDUELLES SONT LES PLUS MOBILES

Par rapport au quatrième trimestre 2013, les établissements formels déjà en activité ayant subi des mouvements au premier trimestre 2014 augmentent fortement : 39 % des entreprises en activité (3 202 au premier trimestre 2014 contre 2 311 au quatrième trimestre 2013). Les entreprises individuelles sont les plus mobiles (95,4 %).

La modification, (soit en un changement ou un ajout d'activité, soit en un changement du lieu d'exercice des établissements) est le type de mouvement le plus effectué (90,5 %).

1.5.1 Au premier trimestre 2014, aucun établissement n'a subi de mutation



Tableau 5

RÉPARTITION DES MOUVEMENTS DES ÉTABLISSEMENTS DÉJÀ CRÉÉS PAR FORME JURIDIQUE DANS LA RÉGION D'ANALAMANGA AU PREMIER TRIMESTRE 2014						
TYPE DE MOUVEMENT	SA (EFFECTIFS)	SARL (EFFECTIFS)	EI (EFFECTIFS)	AUTRES (EFFECTIFS)	TOTAL (EFFECTIFS)	PART (%)
Annulation	1	13	251	1	266	8,3
Modification	7	56	2785	49	2 897	90,5
Reprise	2	17	19	1	39	1,2
Mutation	0	0	0	0	0	0,0
TOTAL	10	86	3 055	51	3 202	100,0

SOURCE : INSTAT/DIRTANA

Note méthodologique

Cette publication se base sur les déclarations faites par les personnes physiques ou morales relatives aux mouvements des établissements enregistrés auprès de la Direction Inter-régionale d'Antananarivo sise à Anosy pour la Région Analamanga.

L'objectif de cette publication est de mettre à la disposition des dirigeants, des opérateurs économiques et du public des informations sur les mouvements relatifs aux établissements dans le champ couvert par l'étude.

On distingue 5 types de mouvements sur les établissements : C : Création (établissement nouvellement créé), R : Reprise d'activité (établissement ayant repris ses activités après avoir déclaré une cessation d'activités ou annulation), M : Modification (ajout ou changement d'activité, changement de lieu d'exercice), U : Mutation (changement du propriétaire), A : Annulation/Cessation d'activité. Depuis Mars 2013, la nomenclature d'activités utilisée est la NOMAC 2012 (Nomenclature Ma-

lagasy des activités de Madagascar) à cinq positions. Chaque établissement est classé suivant son activité principale. L'établissement qui constitue l'individu statistique de l'analyse peut être défini comme l'unité qui s'occupe de la production d'un groupe de biens ou un groupe de services homogènes. Il est localisé le plus souvent en un seul lieu. Par comparaison, une entreprise peut être constituée de plusieurs établissements.

Cette publication regroupe la forme juridique des établissements suivant les modalités suivantes : SA (Société Anonyme), SARL (Société à Responsabilité Limitée), EURL (Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée), EI (Entreprise individuelle), Autres qui regroupent les autres formes juridiques (ONG, Associations, Coopératives, etc.).



1.6

EN MARS 2014, LES ENTREPRISES INDIVIDUELLES AUGMENTENT FORTEMENT PAR RAPPORT AU MOIS DE MARS 2013 (56 %)

1.6.1 Le nombre des établissements créés ne cesse d'augmenter de janvier 2014 à mars 2014



Tableau 6

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE LA CRÉATION D'ÉTABLISSEMENTS DANS LA RÉGION D'ANALAMANGA DE DÉCEMBRE 2012 À DÉCEMBRE 2013 PAR DISTRICT D'IMPLANTATION ET PAR FORME JURIDIQUE													
	MARS 13	AVR. 13	MAI 13	JUIN 13	JUIL 13	AOÛT 13	SEPT 13	OCT 13	NOV 13	DÉC 13	JANV. 14	FÉV. 14	MARS 13
DISTRICT D'IMPLANTATION													
Antananarivo I	105	183	131	83	104	100	82	97	80	46	82	109	188
Antananarivo II	54	61	44	36	57	40	41	45	26	18	33	57	76
Antananarivo III	87	104	99	53	94	64	67	79	62	26	61	74	119
Antananarivo IV	81	96	76	48	80	56	47	39	33	26	28	91	93
Antananarivo V	93	119	104	91	82	65	62	66	50	37	60	80	119
Antananarivo VI	21	34	36	22	34	17	26	18	22	15	20	30	41
Antananarivo Avaradrano	84	89	90	79	105	70	66	53	55	20	46	77	106
Ambohidratrimo	74	97	70	58	106	62	41	56	44	34	39	63	73
Ankazobe	16	22	24	20	12	4	2	3	1	3	10	5	13
Manjakandriana	21	33	42	27	36	19	17	18	16	6	14	33	34
Anjozorobe	15	34	20	12	23	14	9	5	8	5	4	4	18
Andramasina	24	21	32	28	41	17	20	7	8	4	2	23	32
Antananarivo Atsimondrano	110	134	98	67	137	76	74	76	97	47	77	113	183
FORME JURIDIQUE													
SA	13	22	18	5	2	9	2	5	2	5	1	3	0
SARL	92	93	47	42	52	15	31	87	60	29	46	53	58
EURL	58	89	38	26	45	4	17	48	38	17	25	41	59
EI	606	808	742	536	784	538	477	397	374	218	372	609	947
AUTRES	16	15	21	15	28	38	27	25	28	18	32	53	31
TOTAL	785	1 027	866	624	911	604	554	562	502	287	476	759	1 095
SOURCE : INSTAT / DIRTANA													

